

Collège Réeberg NÉRON



Avenue Gustave CHARLERY
97354 REMIRE MONTJOLY
0594 28 32 59
0594 28 31 94
Email : 9730370p@ac-guyane.fr
Siren : 199.732.678 – Siret : 489127159 0001



Livret d'accueil des élèves de 3ème



DIPLÔME NATIONAL
DU BREVET

Année scolaire
2022 – 2023

SOMMAIRE

1. L'année de 3^{ème}

2. Des conseils pour réussir

3. La séquence d'observation en milieu professionnel

- Dates
- Dossier

4.- Les parcours éducatifs

5.- Le Diplôme National du Brevet (D.N.B.)

- L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Les épreuves finales
- L'élève est reçu si...
- Les étapes du Brevet

6.- L'orientation en lycée

- Un calendrier à suivre de près
- Tes démarches

7.- Calendrier scolaire et découpage de 2022-2023

8.- Le déroulement de l'année 2022-2023

1. L'année de 3^{ème}

Tu entres en 3^{ème}. Cette année constitue la dernière année du cycle 4 (cycle des approfondissements) et sera pour toi très importante, avec de nouveaux enseignements et examens (DNB, CFG,...) : tu devras devenir un peu plus autonome.

En effet, tu devras :

- Préparer la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences ;
- Effectuer une séquence d'observation en milieu professionnel (un stage en entreprise) et en rendre compte ;
- Préparer la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC-1) ;
- Préparer les tests Ev@lang en Anglais ;
- Préparer l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2 (ASSR-2) ;
- Préparer aussi ton attestation de formation PIX ;
- Préparer les épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB) ou du Certificat de Formation Générale (CFG) ;
- Préparer enfin ton orientation et ton affectation en lycée, en construisant un projet personnel, tenant compte des tes goûts, de tes aptitudes et des possibilités offertes.

Ce livret d'accueil a pour objectif de te présenter le déroulement de l'année de 3^{ème} pour que tu t'organises au mieux et prennes avec assurance ton envol pour le lycée.

Nous te souhaitons une très bonne année de troisième !

La communauté éducative

2.- Des conseils pour réussir

Organiser son travail personnel



1/ Pour réussir son année de 3^{ème}, un élève **doit travailler** au minimum **1h30** par soir et **4h** le week-end.

2/ **Chaque soir**, l'élève **revoit les cours de la journée**. Il prend le cahier de chaque matière, restructure la leçon en soulignant les mots importants en rouge et en retenant les idées importantes de chaque paragraphe. Puis il s'assure que tous les devoirs pour le lendemain ont été faits.

3/ Durant le week-end, l'élève fait les devoirs **pour la semaine entière** (pas uniquement les cours du lundi ...) si bien que les autres soirs de la semaine ne sont utilisés que pour revoir les cours de la journée.

4/ Tout cela ne portera ses fruits **que sur la longueur**, il n'y a aucun intérêt de maintenir ses efforts sur la seule dernière semaine.

5/ Lorsqu'une leçon ou une série d'exercice est mal acquise, elle doit être **répétée** jusqu'à ce que l'on maîtrise le sujet (ex : en maths, je fais plusieurs réductions de fractions pour bien maîtriser la pratique et je n'hésite pas à refaire d'autres exercices !).

3.- La séquence d'observation en milieu professionnel

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail. À partir de cette rentrée, elle est intégrée au **parcours Avenir**.

• Dates

- **Semaine du 28/11 au 02/12 2022**, pour les élèves de 3^{ème} A, B, C et D ;
- **Semaine du 05 au 09 décembre 2022** pour les élèves de 3^{ème} E, F, G et H.
- Le rapport de stage devra être remis à ton professeur principal pour le **mercredi 18 janvier 2023** délai de rigueur.
- La soutenance orale se déroulera le **Mercredi 08 février 2023**,

- **Dossier/ rapport de stage.**

Mi-octobre, ton professeur principal te remettra un dossier contenant :

- Une **note d'information** pour tes parents ;
- La **présentation** de la séquence d'observation en milieu professionnel et des attentes pédagogiques ;
- Une **lettre de recommandation** (pour les chefs d'entreprise) ;
- Trois exemplaires de la **Convention** relative à l'organisation de séquence d'observation (à compléter et à rapporter) ;
- La **fiche d'évaluation** en entreprise (à faire compléter à la fin du stage) ;
- Des **indications pour la rédaction du rapport** de stage ;
- La **grille d'évaluation** pour la soutenance orale.

4.- Les Parcours éducatifs

Les parcours éducatifs

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

5.- Le Diplôme National du Brevet (D.N.B.)

Les 5 épreuves qui ont lieu à la fin du mois de juin comptent autant que l'évaluation des acquis des acquis des élèves prévus par le socle

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de
novembre**

Les élèves de 3^e
des établissements
publics et privés sous
contrat sont inscrits
au brevet par
l'intermédiaire des chefs
d'établissement

**fin
juin**

Épreuves écrites
et orales

**début
juillet**

Résultats
du brevet

**septembre
octobre**

Remise du diplôme
du brevet dans
le cadre d'une
cérémonie
républicaine

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e,
DEVOIRS FAITS accompagne
les élèves volontaires dans leur
préparation au diplôme national
du brevet.

Toutes les énergies sont
mobilisées au service de
la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en
situation de **handicap**
peuvent bénéficier
d'aménagements
pour passer les
examens.

2 séries sont proposées :
la série générale et la série
professionnelle.

À noter : seuls les sujets des
épreuves écrites finales sont
différents.

6.- L'orientation en Lycée

- Un calendrier à suivre de près

L'objectif de la classe de troisième est d'aider l'élève à **préciser son projet personnel et à le préparer à une filière d'études**. L'année est jalonnée de moments forts pour l'orientation : entretien personnalisé d'orientation, choix d'orientation, décision d'orientation et d'affectation dans un établissement scolaire.

Suis de près le calendrier ! Transmets toutes les informations à ta famille ! Ne rate aucune étape ! Respecte les délais !

- Tes démarches

Tu peux effectuer des **démarches pour mieux connaître les métiers et les formations**. Au sein de ta famille, tu peux échanger ensemble sur les parcours professionnels, ce qui te semble important de savoir pour faire des choix avec la Psychologue Éducation Nationale qui intervient au Collège.

Tu peux également rencontrer d'autres personnes, avoir des informations, des témoignages :

- **dans les lycées** (au moment des Journées Portes Ouvertes, tu peux visiter les lieux de formation, échanger avec les enseignants pour connaître les contenus des formations, le devenir des anciens élèves)
- **dans des salons ou des forums**
- **Au C.D.I.** : la documentaliste peut te guider pour apprendre à utiliser un premier ensemble de ressources sur la connaissance du monde de l'emploi, les métiers, les recherches de stage, ...
- **au Centre d'Information et d'Orientation**, boulevard de la République. Le C.I.O. a vocation à accueillir toute personne à la recherche d'informations sur les formations et les métiers, prioritairement les jeunes scolarisés et leurs familles. Chaque C.I.O. Possède :

- un fonds documentaire sur les enseignements et les professions,

- un service d'auto-documentation permettant à toute personne accueillie au C.I.O. de consulter des documents à partir de ses intérêts et de son niveau scolaire.



7.- Calendrier scolaire et Découpage de l'année scolaire 2022-2023

Pré-rentrée des enseignants :	le jeudi 1 ^{er} et vendredi 2 septembre 2022
Pré-rentrée des élèves :	le lundi 5 septembre 2022
Toussaint :	du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022
Noël :	du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
Carnaval :	du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Pâques :	du mercredi 5 avril 2023 au jeudi 20 avril 2023
Pont de l'Ascension :	du samedi 13 mai 2023 au lundi 22 mai 2023
Fin des cours :	le samedi 8 juillet 2023

- **Trimestre 1** : 08 septembre 2022 au 10 décembre 2022
 - arrêt des notes : vendredi 25 novembre 2022
- **Trimestre 2** : 12 décembre 2022 au 01^{er} avril 2023
 - arrêt des notes : vendredi 17 mars 2023
- **Trimestre 3** : 03 avril 2023 au 08 juillet 2023
 - arrêt des notes des 3èmes : vendredi 26 mai 2023 (pour toutes les autres classes 6^e, 5^e, 4^e, ULIS, comme UPE2A-PSA : vendredi 16 juin 2023)

1. Le déroulement de l'année 2022-2023

	RÉSULTATS	SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (STAGE)	DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (D.N.B.)	ORIENTATION - AFFECTATION
SEPTEMBRE	Ve 23 : rencontre parents-prof de 3 ^{ème}	Semaine du 26 : les PP (professeurs principaux) remettent aux élèves les conventions de stage et les élèves recherchent leurs lieux de stage.	Lire et relire attentivement ce livret d'accueil Organiser son travail personnel (2. Des conseils pour réussir)	
OCTOBRE		Les PP mettront à disposition des élèves un modèle numérique à compléter pour l'élaboration du rapport de stage,	Information sur les 2 épreuves orales (oral du rapport de stage et <u>oral du DNB</u>)	Séances de sensibilisation à l'orientation par le Conseiller d'Orientation-Psychologue
NOVEMBRE	Arrêt des notes (du 1 ^{er} trimestre) : Ve 25 novembre	Semaine du 14:nov : les élèves remettent les conventions signées au professeur principal Semaine du 28 nov : Séquence d'observation en milieu professionnel (3 ^{ème} A, B, C et D) Semaine du 05 dec : Séquence d'observation en milieu professionnel (3 ^{ème} E, F, G et H)		
DÉCEMBRE	Du Me 30 nov au Ve 09 dec : conseils des classes du 1 ^{er} trimestre Ma 13 dec : Rencontres parents-professeurs 3 ^e et 4 ^e (remise des bulletins) (Lu 13 : rencontres. parents-profs 6 ^e et 5 ^e)	Début de la rédaction du rapport de stage, Les élèves volontaires bénéficieront d'une aide en salle informatique	Information sur le DNB, session 2022 Ma 13 et Me 14 : Inscription au DNB de Juin	Lecture du guide de l'ONISEP « Après la 3 ^{ème} »
JANVIER		semaine du 09 : Début de remise du rapport de stage par tous les élèves à leurs PP ; Me 18 : date limite de remise du rapport Semaine du 23 : les enseignants remettent aux élèves leurs rapports de stage corrigés et notés.		

FÉVRIER		Me 08 : Soutenance orale du rapport de stage de un jury. Soutenance notée. Les notes orales et écrites du rapport de stage seront prises en compte dans le bulletin du T2	Je 09 / Ve 10 : Distribution par les PP du formulaire pour le choix du sujet de l'oral du DNB. Je 16 et Ve 17 : DNB blanc	Réunion d'information pour les familles par le Psychologue de l'Éducation Nationale Journées Portes Ouvertes des lycées
MARS	Arrêt des notes (du 2nd trimestre) : Ve 17 mars Du Lu 20 au Ve 24 : conseils de classes du 2^{ème} trimestre Je 30 : Remise des bulletins du 2^{ème} trimestre aux familles (6e, 5e, 4e, 3e et d'ULIS, comme d'UPE2A-PSA) Je 30 : entretiens individuels des 3^e (toute la journée)		Ve 10 : remettre à son PP le formulaire renseigné et signé indiquant le choix du parcours pour l'oral du DNB. C'est un choix définitif	Me 22 : Forum des métiers du Collège Réeberg NERON. Vœux provisoires d'orientation Avis provisoire d'orientation
AVRIL				
MAI	arrêt des notes des 3^{ème} (du 3^{ème} trimestre) : Ve 26		Me 31 : Épreuve orale DNB ?	Vœux définitifs d'orientation
JUIN	Début à mi-juin : Conseils de classes du 3^{ème} trimestre Arrêt des notes (pour toutes les autres classes, hors 3^{ème}) : Ve 16		Jeudi 15 : Une dizaine de jours de révisions pour les épreuves écrites Lu 26 / Ma 27 : épreuves du DNB ?	Proposition d'orientation du conseil de classe Décision d'orientation du chef d'établissement Me 28 : Résultats affectation en lycée (après le DNB)
JUILLET			Résultats du DNB	Inscriptions en lycée